

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 21 JANVIER 2021

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Donna Kesselman, Guillaume Marche, Fabienne Moine, Yolaine Parisot, Jacques Paviot, Patrick Savidan, Graciela Villanueva.

Collège B : Patricia Corchète, Anne-Lise Humain-Lamoure, Jean-Marc Leblanc, Sébastien Malaprade, Virginie N'Dah-Sekou, Roberto Poma, Stéphanie Wojcik.

Collège BIATSS : Martine Gail

Collège représentant extérieur : Frédéric Henry, Aude Portalier

Collège « étudiants » : Océane Layec, Juline Clémenceau, Marie Sébin, Duncan Nollet, Alison Queru, Jonas Ego

Parmi les membres invités étaient présents : Ali Benmakhlouf, Denis Bousch, Jean Estebanez, Lucie Gournay, Séverine Grelois, Baptiste Lavat, Nicolas Le Cadet, Alejandro Roman Antequera, Antoine Servel, Francesco Sergi, Myriam Tola, Marie-Noëlle Campana, Claire Sotinel.

Parmi les membres de droit étaient présents : Karine Bellance, Karine Bergès

Anne-Lise Humain-Lamoure ouvre le conseil en souhaitant une excellente année 2021 à l'ensemble de ses membres.

1- Approbation du PV du Conseil de novembre

En raison de la charge de travail importante induite par la situation sanitaire, l'équipe de direction n'a pas pu finaliser le procès-verbal du conseil précédent. Le vote d'approbation est ajourné et remis au prochain Conseil.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise qu'un mail contenant un compte-rendu des échanges relatifs aux demi-contrats doctoraux a été envoyé à la Présidence de l'université par l'un des membres du Conseil. Il est rappelé qu'avant de diffuser des informations détaillées sur le déroulement d'un conseil il faut que le PV soit approuvé en Conseil. De ce fait, l'équipe de direction souhaite qu'un verbatim complet soit fait du point litigieux.

Guillaume Marche demande des précisions sur la situation évoquée. Anne-Lise Humain-Lamoure indique qu'il s'agit du courriel qu'il a lui-même adressé au président de l'université. Guillaume Marche explique les circonstances dans lesquelles il a adressé ce courriel, précise que la directrice de l'UFR en était destinataire en copie, qu'il a donc écrit au président en toute transparence, et qu'il ne s'agissait pas d'un compte rendu, mais d'un échange avec un collègue et élu faisant suite à des discussions antérieures et dans lequel il ne prétendait pas rendre compte du conseil, mais exprimer son point de vue sur la manière dont le sujet précédemment évoqué avec le président avait été discuté en conseil d'UFR.

A la demande de Guillaume Marche, une copie du mail envoyé à la présidence sera transmise à Karine Bellance pour qu'elle puisse être communiquée à l'ensemble des membres du Conseil.

2- Actualités

Agenda des Conseils et commissions

Les prochains Conseils auront lieu le

- 4 mars : restreint aux collèges A et B portant sur les avancements CNU
- 25 mars : plénier et restreint notamment pour l'examen des demandes de CRCT
- 6 mai : plénier (sous réserve)
- 10 juin : plénier
- 17 juin : restreint aux collèges A et B portant sur la phase locale des avancements
- 8 juillet : plénier et restreint (vote de la campagne d'emploi)

Les prochaines commissions auront lieu le

- 18 février : recherche-moyens
- 18 mars & 8 avril : commission statuts

Information sur Eprel V2 (Moodle)

L'UPEC déploie une nouvelle plateforme basée sur la technologie Moodle à partir du mois de septembre. Eprel V1 ne sera pas maintenu.

Les premiers tests montrent que dans cette deuxième version (V2) les fonctionnalités de base seront simplifiées et que seront développées des fonctionnalités avancées, notamment en termes d'intégration vidéo.

Le CIDP a programmé des formations : les dates sont disponibles sur le portail du CIDP. Jean-Marc Leblanc alerte sur le fait que tous les enseignants ne pourront être formés en direct par le CIDP : une équipe d'enseignants LLSH sera constituée sous la responsabilité du référent TICE de l'UFR afin d'aider et d'appuyer les collègues qui en ressentiraient le besoin.

Par ailleurs, une plateforme de test est disponible sur demande auprès de l'ingénieur du CIDP, Johann Nicod pour ceux qui souhaiteraient tester la plateforme dès ce semestre.

Des informations seront envoyées par le CIDP au cours du semestre sur la migration des cours déjà existant sur la plateforme V1 vers la plateforme V2.

Information sur le Brexit

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les étudiants en échange Erasmus au Royaume-Uni ont l'obligation de demander un visa pour tout séjour de plus de 6 mois. Le programme Erasmus+ restera sans doute en vigueur jusqu'à la fin de ce semestre. Mais à court ou moyen terme, si l'UFR souhaite continuer de proposer des échanges, il faudra signer des accords interuniversitaires bilatéraux.

En l'état des négociations actuelles, il ne peut être garanti le maintien de la gratuité des frais de scolarité pour nos étudiants sortants. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier, les étudiants en échange n'ont plus le droit de travailler, et devront souscrire une assurance civile et médicale dès septembre 2021.

Des rendez-vous seront pris début février par Roberto Poma et Vincent Ronach avec les responsables RI des départements afin de faire un point sur les accords existants et entamer une réflexion plus large sur les accords avec le Royaume-Uni et d'autres universités hors de ce pays mais proposant des cours en Anglais.

Les accords Erasmus+ doivent être renouvelés prochainement pour être valables jusqu'en 2026-2027.

Point sur la structure administrative

Karine Bellance indique que deux nouveaux collègues ont rejoint la structure :

- Reda Abdoulmadjid a été accueilli en remplacement d'Axelle Palvair au sein du service Scolarité,
- Sarah Barrere a intégré l'UFR en tant que responsable et manager de l'EUR FRAPP.

3- Vote d'étape sur les statuts de l'UFR

Les statuts de la composante doivent être revus. Si certaines dispositions dépendent de l'UFR, d'autres s'imposent à elle. Il est proposé de travailler en deux phases : une première phase de mise en conformité au regard des obligations légales tout d'abord, qu'elles soient réglementaires (code de l'Education, vote de l'université, etc.) ou le résultat des votes précédents du Conseil. Ensuite, dans une deuxième phase, de discuter d'évolutions sur la base de ces statuts stables d'un point de vue juridique.

Les projets de modification seront soumis à la commission « Statuts » de l'université, puis au Conseil d'administration, qui valide en dernier ressort.

Comme indiqué dans l'agenda, deux commissions « Statuts » de l'UFR correspondent à la deuxième phase pour modifier collectivement les dispositions sur lesquelles l'UFR a prise, d'autres seront organisées si nécessaire.

Un document amendé par la DAJG a été mis à disposition des membres du Conseil.

Cinq élus demandent à ce que le vote soit repoussé au motif qu'ils n'ont pas eu le temps de lire avec attention le document ou qu'après avoir lu attentivement le document, ils estiment nécessaire une discussion préliminaire avant la validation des modifications déjà apportées. Il est répondu que cela retarderait une fois de plus la révision indispensable de ces statuts alors que deux commissions sont prévues pour discuter plus longuement de ce qui dépend réellement de l'UFR. Il est proposé que ceux qui souhaitent repousser s'expriment dans le fil de conversation. Cinq élus se prononcent en faveur d'un report.

Après échanges, et lecture des procurations, le texte de travail pour la commission des statuts de l'UFR, est mis au vote et adopté à la majorité par 18 voix pour, 5 contre, et 1 abstention.

4- Votes concernant les commissions du Conseil

Le collège étudiant est le seul à ce jour à être complet et peut ainsi se répartir dans les différentes commissions.

Juline Clémenceau présente cette répartition :

Commission moyens : Juline Clémenceau, Duncan Nollet, et Jonas Ego

Commission statuts : Marie Sébin, Duncan Nollet, et Jonas Ego

Commission pédagogie : Juline Clémenceau, Alison Queru, Emeline Liotte (suppléante : Océane Layec)

Commission Recherche : Océane Layec et Anne Nguyen

Le conseil vote cette répartition des étudiants dans les commissions à l'unanimité.

Fabienne Moine a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Présidente de la commission recherche. Karine Bergès, vice-doyenne à la recherche, souhaite se porter candidate à ce poste.

Après échange, Karine Bergès est élue à l'unanimité Présidente de la commission recherche de l'UFR LLSH.

5- Vote sur l'organisation des modalités d'enseignement pour le second semestre

Anne-Lise Humain-Lamour rappelle que la Faculté LLSH est l'une des composantes où les examens se sont le mieux déroulés. Il serait souhaitable de maintenir *a minima* cette formule en fin de second semestre, en augmentant la part de présentiel si l'évolution de l'épidémie le permet.

Concernant la rentrée et les cours en présentiel, les annonces de Frédérique Vidal semblent inapplicables (faire venir les plus fragiles, 10 par 10). Des discussions ont lieu sur le mal-être étudiant et le manque de socialisation. De nouvelles restrictions sont à prévoir.

Une nouvelle circulaire ministérielle, en cours d'élaboration, semble vouloir augmenter la part de cours en « présentiel » (uniquement en TD et en maintenant un enseignement hybride pour permettre aux étudiants cas contacts ou positifs, ou encore en échange Erasmus+ de suivre les cours à distance) en conservant des contraintes importantes comme le couvre-feu à 18h (fin des cours à 17h30). Les limites d'effectifs et les jauges dans les locaux devraient être également contraignantes. Pour limiter les contaminations, il est souhaitable d'éviter que les étudiants déjeunent sur place.

Sébastien Malaprade fait remonter le problème des réceptions tardives de liste pour des cours qui commenceront la semaine suivante. Jean-Marc Leblanc rappelle qu'en raison de la crise sanitaire, les étudiants ont jusqu'au vendredi avant la rentrée du second semestre pour s'inscrire via internet (IP Web). Les collègues administratifs travailleront le samedi et le dimanche pour fournir des listes complètes avec adresse mail. Des réunions d'information en ligne ont également eu lieu afin d'informer les étudiants.

Juline Clémenceau précise que d'après les retours des étudiants qu'elle a eus, il y a un réel besoin de revenir à l'université, même sur un temps court et ponctuel pour voir les étudiants et les camarades.

Jacques Paviot insiste sur le fait de rester en 100% distanciel les quinze premiers jours du second semestre afin d'éviter un retournement de situation et un changement dans la précipitation.

Etant donné les incertitudes, l'équipe de direction propose de ne pas voter pour permettre l'adaptation d'une part à la circulaire en préparation et d'autre part à l'évolution de la situation sanitaire. Toute modification fera l'objet d'une concertation avec les directions de département. Le conseil s'accorde donc de manière informelle sur les modalités suivantes

- Pour les L1 et DELCIFE A1, chaque département aura la possibilité de choisir un enseignement dans le bloc disciplinaire, avec un enseignant volontaire en présentiel, afin d'avoir une présence une fois par semaine (cela représente 32 groupes, et 150 étudiants maximum par demi-journée). Le créneau choisi de L1 reste inchangé dans l'emploi du temps. La mise en place se ferait à partir le 8 février
- Maintien des TP dérogatoires
- les CM et les cours mutualisés ne peuvent être en présentiel
- Utilisation des convocations des étudiants « 10 par 10 » pour mettre en place du mentorat afin de favoriser une socialisation étudiante
- Une campagne de tutorat renouvelée : un message sera transmis aux directions de département

Une question est posée concernant le passage des certifications TOEIC (LEA Sénart et FC Anglais) : les certifications relèvent de la réglementation des examens. La question sera abordée individuellement à la suite du Conseil avec les départements concernés.

Un centre de dépistage devrait ouvrir d'ici 15 jours au sein du campus centre, animé par les étudiants de la Faculté de santé et financé par la région Île-de-France.

6- Vote d'ouvertures de groupe au second semestre

Myriam Baron fait un point sur les ouvertures de groupe et les répercussions financières. L'ouverture de groupes se fait dans le cadre des enveloppes disponibles. L'UFR ne dispose malheureusement pas de marge de manœuvre sur l'enveloppe ressources humaines : les ouvertures de groupes ont donc été accordées en L1, examinées avec soin en L2, mais ne peuvent être acceptées en L3.

Après échanges, le vote des ouvertures est repoussé à un prochain Conseil. Un point sera fait après la fin des inscriptions pédagogiques.

7- Vote d'un nouveau parcours de Master mention LEA (site de Sénart)

Jean-Marc Leblanc présente la proposition du département LEA Sénart de la création d'un Master mention LEA parcours « Management des transports et de la Supply Chain internationale ». L'ouverture de ce master est conditionnée à l'obtention d'un support de poste pérenne d'enseignement, promis par le Rectorat. Un poste administratif d'appui en gestion pédagogique est garanti et voté par l'Université. Le parcours proposé serait autofinancé et différent de celui proposé à Créteil. Les équipes pédagogiques veilleront à ce que les étudiants de Licence des deux campus puissent postuler de manière croisée sur ces deux parcours.

Anne-Lise Humain-Lamoure remercie Virginie N'Dah-Sekou et Francesco Sergi pour le travail réalisé dans un temps très rapide et dans des conditions difficiles.

Donna Kesselman se réjouit de l'ouverture de ce Master et de la visibilité que cela va apporter à la mention.

Une demande de précision est formulée sur le poste d'enseignement qui serait créé : à ce stade, l'UFR a demandé un support de poste d'enseignement pérenne. Si la réponse est positive, c'est l'établissement qui indiquera le type de poste (second degré ou MCF). Le Conseil restreint votera ensuite la fiche de poste sur une proposition du département et, le cas échéant, du laboratoire. Le département LEA Sénart indique s'orienter vers un profil d'anglais LEA.

L'ouverture du Master LEA à Sénart est votée à l'unanimité sous réserve de l'obtention d'un poste pérenne d'enseignement.

8- Information sur les parcours MEEF second degré

Un point est fait sur le processus de refonte des maquettes des parcours MEEF second degré. A ce jour, malgré de nombreuses demandes, y compris en CFVU, aucune visibilité n'est apportée par l'INSPE sur les projets de maquette, les niveaux de prise en charge financière, ou le calendrier d'avancée des dossiers. Des décisions unilatérales de l'INSPE impactant l'UFR ont été prises, notamment concernant le LANSAD.

Après discussion, le Conseil s'accorde et vote à l'unanimité la motion suivante, qui sera lue lors de la prochaine CFVU :

Le conseil de gestion de l'UFR LLSH réuni le 21 janvier 2021, constate, qu'en dépit de demandes répétées, y compris lors de la séance de la CFVU du 21 septembre, il n'a pas eu officiellement communication des maquettes MEEF 2 élaborées par l'INSPE. Celles-ci ont été construites à marche forcée, sans aucune concertation préalable avec les UFR partenaires sur les modalités. Les collègues responsables des parcours au sein de l'UFR n'ont été consultés que sur les seuls aspects pédagogiques, sans considération d'organisation et de moyens.

¶

Les collègues responsables de l'élaboration des maquettes à l'INSPE rencontrés le 5 novembre n'ont pu répondre aux questions posées concernant l'organisation et les moyens.

Le calendrier imposé ne permet pas une concertation sur ces points ni suffisamment d'information à transmettre aux élus du conseil de gestion de l'UFR.

¶

Ce même conseil a en outre voté le principe du coût constant de ces maquettes pour la nouvelle offre de formation.

¶

En conséquence, la prise en charge des maquettes MEEF 2 par l'UFR LLSH ne pourra se faire que dans la stricte limite des heures des maquettes en vigueur actuellement, hors mutualisation soit un total de 1982 HETD.

¶

L'INSPE devra donc assumer toutes les surcharges de ces nouvelles maquettes que les enseignements soient effectués par des collègues de l'INSPE ou de l'UFR ou encore des intervenants extérieurs.

Questions diverses

Virginie N'Dah-Sekou pose la question des options transversales, problématiques à court terme comme à long terme : serait-il possible de neutraliser les UE d'ouverture ce semestre ?

Jean-Marc Leblanc et Virginie N'Dah-Sekou rappellent qu'il y a eu des dysfonctionnements lors des inscriptions. L'équipe administrative a pu apporter des réponses notamment pour les étudiants de Sénart pour régler les problèmes. Anne-Lise Humain-Lamoure alerte sur le risque de recours en cas d'UE neutralisée.